

Ces problèmes agricoles ont toujours un caractère régional. Quand ils se posent, les agriculteurs demandent à leur député de faire quelque chose pour les résoudre. Malheureusement, les mesures du gouvernement sont insuffisantes. Il y a quelques années, nous avons l'occasion d'envisager les problèmes concernant la production du blé. Le comité de l'agriculture a présenté à l'époque un rapport à la Chambre, mais il est évident que le ministre ne l'a pas lu. Il n'est pas au courant des recommandations adressées par le comité. S'il les avait appliquées, bon nombre des problèmes concernant les fourgons auraient perdu de leur difficulté.

A mon avis, le ministre ne devrait pas régir la Commission canadienne du blé. Cet organisme du gouvernement a passé d'un ministère à un autre au cours des années. J'ai beaucoup de respect pour le ministre qui a hérité de cette responsabilité. Depuis que je siège dans cette enceinte, la responsabilité de la Commission du blé a incombé successivement au ministre de l'Agriculture, au ministre du Commerce et à un ou deux autres de leurs collègues.

Le ministre devrait peut-être envisager de placer la Commission du blé sous la direction de l'un des ministres d'État, car cet organisme est responsable d'un grand nombre de problèmes qui touchent l'ensemble du pays. La production et la vente du blé sont une partie importante de notre économie. Je ne sais ce que feront les ministres d'État mais l'un d'eux devrait s'intéresser au problème.

Le ministre responsable de cette agence du gouvernement s'occupe maintenant d'un portefeuille extrêmement important. Il est donc ridicule de lui confier cette responsabilité supplémentaire.

Il est ridicule d'ajouter à ses responsabilités celle, très importante, de la Commission du blé. Le ministre a une grande capacité mais je suis sûr que même lui ne peut accorder une entière attention à ces quatre responsabilités majeures. Au moins deux d'entre elles, et peut-être toutes, sont dans des situations difficiles parce qu'il ne peut faire face à tous ces problèmes.

Il suffisait de regarder le bureau du ministre ce soir pour se rendre compte de toutes ses responsabilités. Il avait une pile de correspondance à laquelle il avait travaillé pendant quatre ou cinq heures. Et cela est du surtemps; il n'a pas besoin de le faire pendant les heures normales.

La Commission du blé est un organisme important, mais passons à un autre problème. Le président de la Commission du blé est un excellent propandiste. Il a une organisation personnelle qui lui évite toujours d'être tenu

responsable de toute difficulté ou de toute erreur qui peut survenir. On blâmera le ministre ou quelqu'un d'autre, mais jamais M. McNamara, d'après mon expérience et elle couvre bien des années. Le président de la Commission du blé fait de la bonne besogne et sait veiller à ses intérêts.

On pourrait faire bien des choses pour régler ce problème. Cette industrie a été en butte à bien des problèmes dans le passé. Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) croit qu'il lui faut justifier tous ces problèmes. Il ne le fait pas. Je ne crois pas que les députés le tiendraient responsable des intempéries, des erreurs attribuables au système de contingentement ou à l'industrie. Ils le feraient peut-être. Toutefois, c'est une façon de parler; en fait, ils ne tiendraient pas le ministre de l'Agriculture directement responsable. Mais ils tiennent le gouvernement responsable, dans le sens que les mesures qui auraient pu être prises pour résoudre les problèmes, ne l'ont pas été.

Le gouvernement n'a rien fait pour résoudre les problèmes auxquels doit faire face cette industrie. Le rapport du comité chargé d'étudier la situation offre une ou deux solutions. D'abord, notre réseau de transport fonctionne mal pour l'expédition du grain. Il est évident que nous ne pouvons continuer à manutentionner les contingents produits par les cultivateurs. Face à une situation urgente, dit le comité, nous serions dans un fameux pétrin. Pendant les deux ou trois ans pendant lesquels nous avons eu à expédier plus de grain que nos installations ne nous le permettaient, nous avons eu une excellente coopération en matière de transports, dans tout le pays, aux élévateurs des terminus dans les ports de Vancouver, de Prince Rupert et à la tête des Lacs.

Cette industrie est démunie de l'infrastructure indispensable. Ni l'industrie de la potasse, ni d'autres secteurs industriels ne connaissent une exploitation optimale. Il faudra moderniser les élévateurs à grain et les divers secteurs de l'industrie agricole. Il n'est pas à notre avantage de continuer les pratiques que nous suivions jusqu'ici. Nous devons construire de nouveaux élévateurs. Nous ne devons pas utiliser les élévateurs construits il y a 50 ans simplement parce que les membres de la collectivité y trouvent leur intérêt.

Cela irait beaucoup mieux pour nous si nous construisions des élévateurs avec des installations de séchage. Les cultivateurs ne devraient pas être obligés d'en avoir dans leurs fermes. Il peut y avoir une sécheresse